

Article - Synthèse des résultats du stage sur les filières végétales alpines

Le travail mené dans le cadre d'un stage en 2024 a permis de dresser un état des lieux de l'arboriculture (filières pommes/poires, abricots, noix, cerises, olives) et du maraîchage dans les neuf départements du massif alpin, et d'identifier des perspectives d'échanges et d'actions à l'échelle nationale, alpine, régionale ou locale.

Introduction

Dans le cadre du PRDAR¹ Massif des Alpes, un état des lieux a été réalisé sur l'arboriculture (pommes/poires, abricots, noix, cerises, olives) et le maraîchage dans les neuf départements du massif alpin. Ce travail a été mené dans le cadre d'un stage exploratoire encadré par le Suaci Montagn'Alpes et la Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes.

L'objectif était d'identifier les acteur(ric)e(s), les modes d'organisation et les enjeux propres à ces filières, afin de révéler leurs problématiques, notamment dans un contexte de changement climatique. Il s'agissait également de recenser les projets en cours et les réseaux existants pour mettre en évidence les espaces à construire en réponse à ces besoins.

Les enquêtes ont été menées auprès des conseiller(ère)s spécialisé(e)s des Chambres d'agriculture, ainsi qu'auprès d'autres acteur(ric)e(s) des filières (élu(e)s, stations expérimentales, metteurs en marché, associations).

Arboriculture

En arboriculture, les bassins de production varient en termes d'envergure et de fonctionnement.

C'est le cas, d'une part, entre les différentes espèces fruitières : les pommes et poires de la Durance, les abricots des Baronnies ou encore les cerises du Ventoux ne suivent pas les mêmes schémas. Par exemple, la filière de la noix alpine, produisant plus de 12 000 tonnes de

¹ Programme Régional de Développement Agricole et Rural (PRDAR)



Noix de Grenoble AOP chaque année et exportant 60 % de ses volumes, fonctionne selon une logique différente de celle de l'olive et de l'huile d'olive dans les départements sud alpins, où 75 % des producteur(rice)s sont amateur(rice)s [1] et la majorité de la commercialisation est en vente directe.

D'autre part, les bassins de production d'une même espèce fruitière varient également au sein du massif : la production de pommes et de poires dans les Savoie repose principalement sur des circuits courts, tandis que celle de la vallée de la Durance s'intègre à des marchés internationaux par exemple.

Cependant, toutes les filières arboricoles alpines sont confrontées à des menaces communes, en particulier celles liées au changement climatique. Sécheresses annuelles, floraisons précoces suivies de gels tardifs, grêle, et prolifération ou modification des cycles des ravageurs mettent les arboriculteur(rice)s face à des impasses croissantes. À cela s'ajoutent d'autres défis majeurs : une valorisation insuffisante des fruits alpins, possédant pourtant de nombreuses appellations, un manque d'attractivité du métier et de renouvellement des générations, ainsi qu'un déficit en formations spécifiques à l'arboriculture.

Ces enjeux ouvrent la voie à de nombreuses perspectives d'échanges et d'actions au niveau national, alpin, régional ou local. Parmi elles figurent :

- Le développement de la **recherche appliquée** en arboriculture adaptée aux spécificités alpines
- L'intégration à une **dynamique commune de valorisation des fruits alpins**, à la qualité organoleptique reconnue
- Le développement de l'**irrigation**, notamment via des études de faisabilité sur les retenues gravitaires et la mise en place de réseaux collectifs, dans un contexte d'épisodes pluvieux de plus en plus intenses et éparses
- Le développement des **formations**
- L'adaptation du **système d'assurance récolte** pour garantir une meilleure couverture des arboriculteurs
- La **diversification** des variétés et espèces cultivées à différentes échelles (exploitations, département)

Maraîchage

En maraîchage, le massif alpin présente une typologie assez homogène, avec 70 % des exploitations en maraîchage diversifié [2], qui

20/12/2024

privilégient les circuits courts pour la vente. Plusieurs bassins de production de plein champ existent tout de même, notamment dans les Alpes de Haute-Provence, le bassin genevois, ou encore dans la Drôme pour l'Ail de la Drôme IGP. Les bassins de consommation sont plus variés, avec un fort potentiel dans les Savoie et sur la Côte d'Azur, mais aussi des zones moins densément peuplées.

L'installation en maraîchage diversifié est dynamique, avec une augmentation de la surface en légumes de 31% entre 2010 et 2020 [2]. Néanmoins, le nombre d'échecs à la viabilité des exploitations à 5 ans est élevé, et illustre en partie les défis auxquels la filière maraîchère est confrontée, comme :

- Le manque de bagage professionnel des maraîchers débutants, qui compromet la pérennité de la production locale de légumes sur un territoire en déficit d'autonomie alimentaire en fruits et légumes ;
- La pression foncière dans les départements alpins ;
- Les conditions de production difficiles en montagne, accentuées par un changement climatique qui frappe de manière plus intense le massif que le reste du pays ;
- Le risque de saturation du marché de la vente directe dans certaines zones peu peuplées où l'offre peut dépasser la demande en vue de la dynamique d'installation en maraîchage

En réponse à ces menaces, des pistes d'échanges ou d'actions pour le maraîchage au niveau national, alpin, régional ou local sont notamment :

- Un travail sur l'**accompagnement technique et économique** des maraîchers, en lien avec des études de marché et de faisabilité des projets d'installation ;
- La **diversification des débouchés** comme la fourniture aux collectivités en lien avec les limites de la vente directe, qui émerge dans plusieurs départements ;
- Le développement de la **R&D** sur le maraîchage de montagne pour que les maraîcher(ère)s puissent mieux appréhender les choix techniques ;
- La création de **collectif** à petit échelle, permettant l'échange de connaissances et le partage des clés de réussite dans le but de tisser un réseau maraîcher résilient dans le massif.
- L'amélioration de l'intégration de ces filières aux **Plans Alimentaires Territoriaux**

20/12/2024



Les perspectives d'échanges et d'actions seront partagées avec les partenaires alpins et nationaux courant 2025.

Lucie Devaux, stagiaire

Pour le Suaci Montagn'Alpes et la Chambre d'agriculture 05

[1] France OLIVE

[2] Croisement typologie INOSYS - Recensement agricole 2020



20/12/2024